



**DISTRICT
GRAND VAUCLUSE
DE FOOTBALL**

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL *Intégral*

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de Football

FOOT ANIMATION INSCRIVEZ-VOUS POUR LES JOURNEES NATIONALES DES DEBUTANTS

Dans le cadre de la promotion du football, la FFF organise chaque année en fin de saison, la Journée Nationale des Débutants. Cette journée est une opportunité de promouvoir le football animation en offrant la possibilité à nos plus jeunes licenciés de fêter la fin de saison avec leur club. La saison dernière, ce sont près de 200 équipes soit plus de 1500 joueurs qui ont participé à ces 2 jours de fête dans notre District!

**La Journée Nationale des U6/U7 se déroulera le
Samedi 18 Mai 2019 au Stade Pierre FABRE
à CHEVAL BLANC**

**La Journée Nationale des U8/U9 se déroulera le
Samedi 25 Mai 2019 au complexe ST HILAIRE
à MONTEUX en semi nocturne**

Le thème de cette saison étant bien entendu la Coupe du Monde Féminine qui se déroulera en France cet été, les équipes déguisées ou maquillées aux couleurs de l'Equipe de France seront récompensées !

Vous trouverez les fiches d'inscription sur le site du District, elles sont à transmettre au District avant le 3 Mai 2019.



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 37

DU 26 AVRIL 2019

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Bureau Exécutif

Réunion du : **Mardi 22 Avril 2019**

Présents : MM. AUBERT, PASCAL, BEGNIS, HERBERT, MENJAUD.

Excusés : MM. GUIZZARDI.

Assiste à la séance : M. SALIH (Directeur Administratif)

CONDOLEANCES

Le Président, le Président d'Honneur et les membres du Comité de Direction présentent leurs sincères condoléances à la famille de **Monsieur Kévin CARNET**, arbitre officiel de notre District suite, au décès de son papa.

-ARBITRES FINALISTES FEMININES

Sur proposition de la Commission des Arbitres, le Bureau Exécutif valide la liste des arbitres suivants :

Ces Finales auront lieu le **Mercredi 08 Mai 2019** sur le Complexe Sportif de **MAILLANE**.

GRIOLET à 8	PERTUIS USR / AVIGNON AC	- ZEGHLI A - SECIU - SIJELMASSI
Féminines CHABAS	MONTEUX FCF / TARASCON FC	- GALERAN - CACHEUX - SCHOUMANN
AMITIE à 8	NOVES O / VEDENE AC	- CHARTIER - CATTANEO - BEN MALEM
U15 F GRAND VAUCLUSE	MONTEUX FCF / VENTOUX SUD	- CHABAUD - EL KASBAOUI - CHACHA

-TRESORERIE

2^{ème} Pénalisation

Considérant que le club de **ST REMY AS** est toujours redevable envers la trésorerie du District Grand Vaucluse et ce, malgré les différentes relances

En application des dispositions de l'article 91 (Règlements, Situation des clubs débiteurs), alinéa 5, un retrait de 4 points est appliqué à l'équipe U19D1

Si, après cette seconde pénalisation, le club débiteur n'a toujours pas réglé les sommes dues avant la plus prochaine réunion hebdomadaire normale du Comité de Direction, lors de cette réunion son équipe "Senior" 1 évoluant en Ligue ou en District (ou celle du niveau le plus élevé pour les clubs

ayant engagés uniquement des équipes de jeunes) sera mise hors compétition après une troisième mise en demeure et aucun engagement ne pourra être pris en compte pour la saison suivante si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée avant le 30 juin de la saison en cours. L'équipe mise hors compétition en application des dispositions ci-dessus sera classée dernière dans son championnat.

La mise hors compétition produit les mêmes effets que ceux prévus par le règlement de la compétition concernée pour le forfait général.

-SECTION FOOT FEMININ

Le club de L'ACA nos informe de l'ouverture prochaine d'une section sportive en Septembre Prochain.

En effet, le Campus d'Avignon (le Lycée Général et Technologique Philippe de Girard, le Lycée Professionnel Robert Schuman, l'Unité de Formations d'Apprentis Robert Schuman et le GRETA Vaucluse) va accueillir, en partenariat avec l'AC Avignon, une section foot féminin 2nd cycle.

Toutes les informations sont accessibles à <https://www.campus-avignon.fr/>

CONTACT ACA

Chris CATTELAIN

chriscattelain@hotmail.fr

06 84 02 38 09

-MANIFESTATIONS

JOURNEE REGIONALE DES CLUBS LABELLISES		SORGUES
FINALE CHALLENGE DEPT U11	4-mai	VAISON LA ROMAINE
JOURNEE L & FOOT	8-mai	MAILLANE
RASSEMBLEMENT DE MASSE U6/U7	18-mai	CHEVAL BLANC
RASSEMBLEMENT DE MASSE U8/U9	25-mai	MONTEUX
FINALE ROUMAGOUX	30-mai	OPPEDE
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	1-juin	VEDENE
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	2-juin	VEDENE
FINALE ULYSSE FABRE	7-juin	VAISON LA ROMAINE
FINALES AVENIR	8-juin	NOVES
AG ÉTÉ DISTRICT	28-juin	à 19h00 à ORANGE
AG LIGUE	29-juin	
SOIREE RECOMPENSES LIGUE	29-juin	

LECTURE DU COURRIER

FFF

Nous transmettant la nouvelle affiche de la Journée Nationale des Débutants 2019.

Remerciements, transmis Commission compétente.

CDOS

Nous informant que des formations « Basicompta » auront lieu le Mercredi 15 Mai et le Mardi 17 Septembre 2019.

Remerciements, transmis aux clubs.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Nous remerciant pour les lots qui nous leur avons transmis pour leur loto annuel.

Remerciements, lu pris note.

DISCIPLINE ET REGLEMENTS

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit/être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 24 Avril 2019

Présents : Mmes GONDRAN, GUEGAN. MM. SOLER, ROCHER, ILAFKIEN. CRESPIEN.

Excusés : M. GOMEZ (Président).

NOUVEAUX DOSSIERS

DOSSIER N° 273 : **VENTOUX SUD / LES ANGLÉS EMAF - Coupe ESPERANCE** du 21/04/2019

DOSSIER N° 274 : **GADAGNE SC 2 / ETOILE D'AUBUNE 2 - Coupe ESPERANCE** du 22/04/2019

DOSSIER N° 275 : **ALTHEN SC 2 / MONTFAVET SC 2 - Coupe ESPERANCE** du 21/04/2019

DOSSIER N° 276 : **MONTEUX O / AVIGNON US – DISTRICT 3** du 14/04/2019

DOSSIER N° 277 : **CALAVON FC / PLAN D'ORGON – DISTRICT 3** du 14/04/2019

DOSSIER EN ATTENTE

DOSSIER N° 272 : **VISAN-NYONS / LES ANGLÉS EMAF – DISTRICT 1 FEMININE** du 31/03/2019

CONVOICATIONS

AFFAIRE : NYONS-VISAN / LES ANGLES du 31.03.2019 en D1 FEMININE A 11

MARDI 7 MAI 2019 à 18 H 30

M. Akim BENAÏSSA – Arbitre Officiel

Club de NYONS/VISAN :

- M. Le Président ou son représentant,
- M. Damien VONG,
- Mlle Maeva AMEKRANE.

Club LES ANGLES EMAF

- M. Le Président ou son représentant,
- M. Eric PASCAU,

Club de VAISON FF :

- Mme. La Présidente ou son représentant,
- Mlle Laurie SZYMANSKI,

RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente une pièce d'identité de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit obligatoirement présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre –indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées (Art. 142-7).

IMPORTANT - FORMALITES D'AVANT MATCH

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre (équipes soumises à la F.M.I.).

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'Arbitre.

- En cas de recours à une feuille de match papier, les Arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cette outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'Arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition, en cas de réserves.

RAPPEL : Les clubs (recevant et visiteurs) doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amendement.

DOSSIER N° 273 : VENTOUX SUD / LES ANGLES EMAF - Coupe ESPERANCE du 21/04/2019

Vu la réclamation d'après match envoyée par M. BRIFFA Romain, dirigeant de VENTOUX SUD FC par courrier électronique en date du 22/04/2019 (voir Article 187, Alinéa 1 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Cette réclamation porte sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs des ANGLES EMAF, au motif : « *ne pourra y prendre part le joueur qui à la date de la rencontre aura participé à plus de la moitié des matchs de compétition officielles dans son club en équipe supérieure* ».

Attendu qu'après vérification de l'ensemble des feuilles de match de l'équipe supérieure, il s'avère qu'aucun joueur n'a participé à plus de la moitié des rencontres de compétition officielle.

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort dit la réclamation non fondée sur le fond et confirme le score acquis sur le terrain VENTOUX SUD FC 2 / LES ANGLES EMAF 2 = 1 à 3.

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 274 : GADAGNE SC 2 / ETOILE D'AUBUNE 2 - Coupe ESPERANCE du 22/04/2019

Vu la réclamation d'après match envoyée par Mme NICOLAS Aline, dirigeante de GADAGNE SC, par courrier électronique en date du 23/04/2019 (voir Article 187, Alinéa 1 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Cette réclamation porte sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs d'ETOILE D'AUBUNE 2, au motif que : « *ces joueurs sont susceptibles d'avoir effectué plus de la moitié des matchs en équipe supérieure. Ils ne peuvent donc pas participer au match de ce jour* ».

Attendu qu'après vérification de l'ensemble des feuilles de match de l'équipe supérieure il s'avère qu'aucun joueur n'a participé à plus de la moitié des rencontres de compétition officielle.

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort dit la réclamation non fondée sur le fond et confirme le score acquis sur le terrain GADAGNE SC 2 / ETOILE D'AUBUNE 2 = 1 à 3.

Dossiers transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 275 : **ALTHEN SC 2 / MONTFAVET SC 2 - Coupe ESPERANCE du 21/04/2019**

Vu la réclamation d'après match envoyée par M. KUPFERLE Maxime, dirigeant d'ALTHEN SC, jugée irrecevable car cette réclamation ne correspond pas au règlement de la Coupe ESPERANCE du District GRAND VAUCLUSE.

Par ces motifs,

La C.S.R. jugeant en premier ressort dit la réserve irrecevable et confirme le score acquis sur le terrain ALTHEN SC 2 / MONTFAVET SC 2 = 0 à 3.

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 276 : **MONTEUX O / AVIGNON US – DISTRICT 3 du 14/04/2019**

Infraction au Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.).

La Commission après étude des pièces versées au dossier Juge en première instance.

Vu le rapport du club de M EL KANIZI Y Arbitre Officiel et du club de AVIGNON US.

Attendu qu'il ressort du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF), repris par le District GRAND VAUCLUSE, que :

« Le recours à la FMI est obligatoire » et que « tout manquement à cette obligation pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou à l'article 2 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux ».

Considérant qu'en l'espèce il ressort des pièces versées au dossier que le club de MONTEUX O n'a pas pu utiliser la tablette.

Considérant que la Commission, estime que la responsabilité de ce club est engagée.

Attendu que le Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF), précise que le club recevant aurait dû présenter une feuille de match papier de substitution suite à la demande de M EL KANIZI Yassine arbitre officiel de la rencontre.

Attendu que cette feuille a été présentée à 13h40 à M. l'Arbitre et que celui-ci a décidé de ne pas faire débiter la rencontre car une rencontre officielle de l'équipe supérieure était programmée à 15H00.

Par ces motifs, la Commission décide de sanctionner le club de MONTEUX O. de la perte du match par pénalité et d'une amende de 50 € en application des dispositions du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF) pour infraction à l'obligation d'utiliser la tablette.

La Commission rappelle aux dirigeants des clubs que de nombreuses réunions de formations ont été organisées au mois de septembre et que le guide d'utilisateur de la FMI est disponible sur le site internet de la Ligue.

La commission rappelle aux clubs que l'édition d'un rapport est obligatoire dans le cas de non- utilisation de la tablette.

Par ces motifs, la Commission décide de sanctionner le club de **MONTEUX O.** d'une amende de **25 €** en application des dispositions du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF) **pour infraction à l'obligation de transmettre un rapport.**

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

DOSSIER N° 277 : **CALAVON FC / PLAN D'ORGON – DISTRICT 3 du 14/04/2019**

Infraction au Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.).

La Commission après étude des pièces versées au dossier Juge en première instance.

Attendu qu'il ressort du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la FFF), repris par le District GRAND VAUCLUSE, que :

« Le recours à la FMI est obligatoire » et que « tout manquement à cette obligation pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou à l'article 2 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux ».

Considérant qu'en l'espèce il ressort des pièces versées au dossier que le club de CALAVON FC n'a pas pu utiliser la tablette.

Considérant que la Commission, estime que la responsabilité de ce club n'est pas engagée.

Vu le rapport des clubs de CALAVON FC et de PLAN D'ORGON.

La Commission rappelle aux dirigeants des clubs que de nombreuses réunions de formations ont été organisées au mois de septembre et que le guide d'utilisateur de la FMI est disponible sur le site internet de la Ligue.

La commission rappelle aux clubs que l'édition d'un rapport est obligatoire dans le cas de non- utilisation de la tablette.

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

Présidence : R. CRESPIN,

Secrétaire de séance : L. ROCHER.

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 23 Avril 2019

Délégués du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT ; M. BEGNIS.

Présents : M. LANET (Président), MM. THUY, MAIZEROI, MUNZINGER, SPADAFORA, THON.

Excusés : Mme ROUX ; MM. AJJANI R, GUELHES, BOUAISS, AJJANI H.

Reçus : M. AZARD Louis ; EL KALAI Nasim (accompagné de sa maman).

CONDOLEANCES

La Commission présente ses sincères condoléances à M. CARNET Kévin suite au décès de son papa.

INFORMATION AUX ARBITRES

Les dossiers médicaux pour la saison 2019 / 2020 sont à télécharger sur :

- **Le site du District pour les Arbitres District, le dossier complet est à renvoyer au District.**
- **Le site de la Ligue pour les Arbitres Ligue, le dossier complet est à renvoyer à la Ligue.**

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

CORRESPONDANCES

CLUBS

CAUMONT FC : Noté l'absence de l'arbitre à la rencontre du 21/04/19.

Demande d'arbitre

AVIGNON OUEST FC : Dans la mesure du possible, match du 28/04/19 D3 poule B.

ARBITRES

M. DHEM O. : Lu, pris note.

M. EL KADI N. : Lu, pris note.

M. AZARD L. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 14/04/19.

M. AGZIRIN Z. : Noté votre disponibilité à partir du 17/04/19.

M. M'HAYA O. : Reçu votre attestation employeur, transmis à la Commission compétente.

M. FATNASSI B. : Lu, pris note.

M. CHATI S. : Noté vos disponibilités les jours fériés.

INDISPONIBILITES

M. GHAJDAOUI ALAOUI K. : Du 05/05/19 au 19/05/19.

M. GUIMONNEAU C. : Le 01/05/19.

M. EL FIGHA A. : Du 06/05/19 au 08/06/19 de 7H30 à 13H00.

M. CHFIRA N. : 15 Jours à partir du 23/04/19.

M. EL KANIZI Y. : Du 27/04/19 au 01/05/19.

M. BENSELLAM J. : Du 04/05/19 au 17/06/19.

M. LEQUIEN M. : Le 01/05/19.

M. MARQUIER G. : Du 30/04/19 au 02/05/19.

NUMEROS DE TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. MUNZINGER contrairement Sénior 06.73.86.35.55

M. BOUAISS contrairement Jeune 06.16.40.26.91.

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 23 Avril 2019

Présents : M. GILLES (Président), Mmes TETON, GUEGAN, M. CHAUMARD.

Excusé : M. YUSTE.

SECTEUR CHAMPIONNAT

DISTRICT 1

Le match n° 50080.2 : **PERNES ESP. / CAVAILLON ARC** du 05/05/2019 se jouera à 15H00 au stade RAME

DISTRICT 2

Le match n° 50166.2 : **VENTOUX SUD FC / VELLERON SO** du 28/04/2019 se jouera à 15H00 au stade COSEC à MAZAN.

DISTRICT 3

Le match n° 50528.2 : **SUD LUBERON / ST ANDIOL O.** du 28/04/2019 se jouera à 15H00 au stade AUTHEMAN à LAURIS.

DISTRICT 4

Le match n° 50712.2 : **VENTOUX SUD FC / VALREAS US** du 28/04/2019 se jouera à 13H00 au stade COSEC à MAZAN.

Suite à 3 Forfaits Simples, BOUCHET FC est déclaré FORFAIT GENERAL. Tous les résultats restent acquis.

DISTRICT 5

Le match n° 51165.2 : **SUD LUBERON / PALUDS DE NOVES** du 28/04/2019 se jouera à 15H00 au stade AUTHEMAN à LAURIS.

Le match n° 51072.2 : **GADAGNE SC / MORNAS SO** du 28/04/2019 est reporté au 19/05/2019 à 13H00 au stade Paul MILLE.

Le match n° 51100.2 : **CHATEAURENARD FA / GOULT ROUSSILLON** du 26/05/2019 est avancé au Samedi 25/05/2019 à 16H00.

SECTEUR COUPES

COUPE GRAND VAUCLUSE

Le match n° 54502.1 : **BARBENTANE O. / MONTFAVET SC** du 01/05/2019 se jouera à 15H00, le club de MONTFAVET ne donnant pas son accord pour jouer à 16h00.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 23 Avril 2019

Présents : Mme CHEVALLIER (Présidence). M. BES.

Excusés : M. GUIZZARDI (Vice-Président District). Mmes CHAMBON (CTD DAP), COLOMBI, PELLEGRIN, CATALANO. MM. BRIEU, MASSANO, GARCIA, PEGAS, MALLAMACI.

CORRESPONDANCE

MONTEUX FCF : En réponse à votre courrier, les matchs des U15F POULE ESPOIR se dérouleront à 14h30. Les demandes de modifications de match devront s'effectuer réglementairement comme pour le championnat.

AVIGNON AC : Reçu votre attestation d'assurance. La commission prend note de votre tournoi U15F du 01 Mai 2019.

SECTEUR CHAMPIONNATS

MATCH PERDU POUR FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE

FEMININES U15 – Poule ESPOIR B :

Match n° 53346.2 : **VENTOUX SUD FC 1 / PERTUIS USR 1** du 06/04/19. Match perdu à **VENTOUX SUD FC** avec zéro point pour feuille de match non parvenue après amende du 16/04/19.

CHAMPIONNAT U15 F

POULE ESPOIR

Les matchs des U15F POULE ESPOIR se dérouleront à 14h30. Les demandes de modifications de match devront s'effectuer réglementairement comme pour le championnat.

CHAMPIONNAT U18F

POULE PROMOTION

Match n°53317.2 : **TOUR D'AIGUES US 1 / COMTAT VENAISSIN JS 1** du 27/04/2019 se jouera à 14h30 sur le stade GARÇIN.

CHAMPIONNAT ADULTES A 11 - D1

POULE ESPOIR

VENTOUX SUD FC, PIOLENC AS : Votre demande porte sur la dernière journée du championnat et il y a un enjeu concernant la 1^{ère} place, la commission ne peut pas accéder à votre demande de changement.

Match n°53528.2 : **VENTOUX SUD FC 1 / PIOLENC AS 1** est maintenu au **12/05/2019 à 10h30**.

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 23 Avril 2019

Présents : MM. GARCIA (Président), ABEILLE, DANY, POLI. Mme NICOLAS.

Excusés : MM. GUIZZARDI (Membre du Comité de Direction), CRUZEL. Mme MAULET

CHAMPIONNAT

U19

U19 D1

Le match n° 51280.2 : **MONTFAVET SC / COURTHEZON SC** du 06/04/2019 se jouera le **01/05/2019**.

Le match n° 51282.2 : **TOUR D'AIGUES US / CALAVON FC** du 06/04/2019 se jouera le **01/05/2019**.

U19 D2

NYONS FC déclare forfait général, tous les résultats sont maintenus.

PERNES ESP. est déclaré forfait général suite à 3 forfaits simples, tous les résultats sont maintenus.

== Poule B

Le match n° 51840.2 : **SUD LUBERON ENT. / GADAGNE SC** du 06/04/2019 se jouera le **01/05/2019**.

U17

U17 D1

Le match n°51349.2 : **LES ANGLÉS EMAF / DENTELLES FC1** du 28/04/2019 se jouera le **27/04/2019 à 18 h** au stade Roger PAGES.

Le match n° 51343.2 : **CALAVON FC / LES ANGLÉS EMAF** se jouera le **08/05/2019**.

Le match n° 51344.2 : **DENTELLES FC / SUD LUBERON** se jouera le **08/05/2019**.

U17 D2

== Poule B

Le match n° 51545.2 : **TOUR D'AIGUES US / LE PONTET GRAND AVIGNON US 3** se jouera le **12/05/2019 à 10h30**.

U17 D3

== Poule A

Le match n° 51917.2 : **MALAUCENE RG / LAPALUD US** se jouera le **08/05/2019 à 15h30**.

U15

U15 D1

Le match n° 51404.2 : **AVIGNON AC 2 / CAMARET AS** du 21/04/2019 se jouera le **08/05/2019 à 10h30**.

U15 D2

== Poule B

Le match n° 51675.2 : **VEDENE AC 2 / TARASCON FC** du 07/04/2019 se jouera le **15/05/2019 à 18h30** sur le stade **BANESTIERE 1**.

U15 D3

== ESPOIR Poule E

Le match n° 53824.1 : **VAL DURANCE FA / TOUR D'AIGUES US** du 05/05/2019 se jouera le **04/05/2019 à 16h00**, Stade CAPELETTE à SENAS.

Le match n° 53818.1 : **CALAVON FC 2 / TOUR D'AIGUES US 2** du 07/04/2019 se jouera le **08/05/2019**.

== PROMOTION Poule A

Le match n° 533638.1 : **ST DIDIER US 2 / MONTEUX O. 3** du 07/04/2019 se jouera le **08/05/2019 à 10h30**.

COUPES

Le tirage au sort des rencontres des Coupes GRAND VAUCLUSE et AVENIR aura lieu VENDREDI 3 MAI 2019 à 18h, salle du MONT VENTOUX du District.

Coupe Grand Vaucluse et Avenir U15 ET U17

1/2 Finale Grand Vaucluse à jouer le 12 Mai 2019

1/4 Finale Avenir à jouer le 12 Mai 2019

(NB) 1/2 Finale Avenir U17 fixées au 26 Mai 2019

1/2 Finale Avenir U15 fixées au 30 Mai 2019

Coupe AVENIR : 1/2 Finales U19 A jouer le 11 Mai 2019

CALENDRIERS PREVISIONNELS

(Sous réserve d'Intempérie)

COUPE GRAND VAUCLUSE

U15 :

-- 1/4 : Le 01/05/2019.

-- 1/2 : Le 12/05/2019.

U17 :

-- 1/4 : Le 01/05/2019.

-- 1/2 : Le 12/05/2019

U19 :

-- 1/2 : Le 01/05/2019.

FINALES LE 01 JUIN à VEDENE.

COUPE AVENIR

U15 :

- 8ème : Le 01/05/2019.

- 1/4 : Le 12/05/2019.

- 1/2 : Le 30/05/2019.

U17 :

- 8ème : Le 01/05/2019.

- 1/4 : Le 12/05/2019.

- 1/2 : Le 26/05/2019. **Changement de date.**

U19 :

- 1/4 : Le 01/05/2019.

- 1/2 : Le 11/05/2019.

FINALES LE 08 JUIN à NOVES.

COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 19 Avril 2019

Présents : MM. BATTISTA (Président), LAURENT, COMBE, MAUREAU, THIABAUD, VOULET.

Excusés : Mme CHAMBON (CTD DAP), M. GUIZZARDI, PLUOT, ZANDOMENEGHI.

LIEUX DES FINALES ET JOURNEES DEPARTEMENTALES

(sous réserve du respect du cahier des charges)

Samedi 4 Mai 2019 : **Finale du Challenge Départemental U11** : O. VAISON

Samedi 18 Mai 2019 : **Journée Nationale des U6-U7** : FC CHEVAL BLANC

Samedi 25 Mai 2019 : **Journée Nationale des U8-U9 en semi nocturne** : O. ET FC MONTEUX

CATEGORIE U12-U13

Calendrier Prévisionnel U12/U13 <i>Saison 2018/2019</i>			
Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
08-sept	Réunion éducateurs	19-janv	J6
15-sept		26-janv	Rattrapages Journée 1
22-sept	Brassages	02-févr	J7

29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr.	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Rattrapages brassages	2-mars	J1
27-oct		09-mars	Finale Challenge U13 ou Rattrapages
03-nov		16-mars	J2
10-nov	J1	23-mars	Finale Départementale Festival Foot ou Rattrapages
17-nov	1er tour Festival Foot	30-mars	J3
24-nov	J2	06-avr	J4
01-déc	J3	13-avr.	
08-déc	1er tour Festival Foot	20-avr	
15-déc	J5	27-avr.	Finale Régionale Festival Foot ou Rattrapages Journée 4
22-déc		04-mai	J5
29-déc		11-mai	J6
05-janv		18-mai	J7
12-janv	2ème tour Festival Foot ou Challenge Départemental	25-mai	Rattrapages

**Toutes les rencontres de la journée 4 du 6 avril 2019 NON JOUEES sont
REPORTÉES au 27 AVRIL**

AMENDES 10€ POUR FEUILLES DE MATCH NON RECUES (JOURNEE 3 du 30 mars 2019)

Niveau 1 : Poule A : DENTELLES FC
Niveau 2 : Poule H : O.BARBENTANE, ARC CAVAILLON
Poule J : AS PIOLENC
Niveau 3 : Poule L : FC ENTRAIGUES
Poule O : CAVAILLON ARC
Niveau 4 : Poule P : RC PROVENCE, US LAPALUD, O.VAISON.
Poule S : FC CAUMONT

CATEGORIE U10-U11

Calendrier Prévisionnel U10-U11 Saison 2018/2019			
Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
15-sept	Rentrée du Foot	26-janv	Rattrapages 1er tour Challenge Départemental
22-sept		02-févr	Journée 7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Ratt	02-mars	2ème tour Challenge Départemental
27-oct		09-mars	1
03-nov		16-mars	Journée Dép. clubs labellisés ou Ratt
10-nov	Journée 1	23-mars	2
17-nov	Journée 2	30-mars	3

24-nov	Journée 3	06-avr	Journée Reg. clubs labellisés ou Ratt
01-déc	Challenge Départemental	13-avr	
08-déc	Journée 4	20-avr	
15-déc	Journée 5	27-avr	4
22-déc		04-mai	Finale Challenge Départemental
29-déc		11-mai	5
05-janv		18-mai	6
12-janv	Rattrapages Journée 1	25-mai	7
19-janv	Journée 6	01-juin	Ratt

SO VELLERON 1, RC PROVENCE, US PLAN D'ORGON1, ESP. SORGUES 2, O.VAISON 2, SC MONTFAVET 2, US AVIGNON 3, US PLAN D'ORGON 2, USR PERTUIS 3.

POULES 2EME PHASE

POULE 1	
A	AC AVIGNON 1
B	AC VEDENE 1
C	AS CAMARET 1
D	AS PIOLENC 1
E	FA CHATEAURENARD 1
F	FC AVIGNON OUEST 1
G	FC CALAVON 1
H	FC DENTELLES 1
I	FC VILLENEUVE 1
J	O. BARBENTANE 1
K	O. MONTEUX 1
L	US LE PONTET 1
M	SUD LUBERON 1
N	SO VELLERON 1
O	US TOUR AIGUES 1

NIVEAU 2

POULE 2		POULE 3		POULE 4	
A	ESP. PERNES 1	A	US ST DIDIER 1	A	ARC CAVAILLON 1
B	FC CARPENTRAS 1	B	AC VEDENE 2	B	AS ST REMY 1
C	FC DENTELLES 2	C	AC VEDENE 3	C	AS ST REMY 2
D	FC DENTELLES 3	D	ACS MORIERES 1	D	ENT. ST JEAN GRES 1
E	FC ORANGE 1	E	BC ISLE 1	E	ES BOULBON 1
F	FC VENTOUX SUD 1	F	CFC AVIGNON 1	F	ESVB MAUSSANE 1
G	JS COMTAT VENAISIN 1	G	EMAF LES ANGLES 1	G	FA VAL DURANCE 1
H	MONDRAGON MORNAS 1	H	ETOILE AUBUNE 1	H	FC CALAVON 2
I	US LAPALUD 1	I	ESP. SORGUES 1	I	FC CHEVAL BLANC 1
J	RG MALAUCENE 1	J	FC ENTRAIGUES 1	J	Exempt
K	SC COURTHEZON 1	K	O. NOVES 1	K	O. EYRAGUES 1
L	SC JONQUIERES 1	L	SC GADAGNE 1	L	PAYS D'APT 1
M	US CADEROUSSE 1	M	US AVIGNON 1	M	SC ROGNONAS 1
N	O. MONTEUX 3	N	US LE THOR 1	N	SDE MAILLANE 1
O	US ORANGE GRES 1	O	AC AVIGNON 3	O	USR PERTUIS 1

NIVEAU 3

POULE 5		POULE 6		POULE 7		POULE 8 (U10)	
A	AS CAMARET 2	A	AC AVIGNON 4	A	BONNIEUX LACOSTE 1	A	BC ISLE 2
B	AS CAMARET 3	B	AS BEDARRIDES 1	B	CADENET LUBERON 1	B	ACS MORIERES 2
C	AS PIOLENC 2	C	CFC AVIGNON 3	C	ESP. MOURIES 1	C	ARC CAVAILLON 2
D	ESP. PERNES 2	D	CS SARRIANS 1	D	FC CALAVON 3	D	AC AVIGNON 2
E	FC ORANGE 2	E	ENT. GRAVESON 1	E	FC CAUMONT 1	E	CFC AVIGNON 2
F	O. VAISON 1	F	ESP. SORGUES 3	F	FC CHEVAL BLANC 2	F	EMAF LES ANGLES 2
G	RB BOLLENE 1	G	FC AVIGNON OUEST 2	G	FC LES VIGNERES 1	G	ENT. ST JEAN GRES 2
H	RB BOLLENE 2	H	FC CARPENTRAS 2	H	FC MOLLEGES 1	H	ESP. SORGUES 2

I	RC PROVENCE 1	I	FC ENTRAIGUES 2	I	GOULT ROUSSILON 1	I	FC VENTOUX SUD 2
J	US AUTRE PROVENCE 1	J	SC COURTHEZON 2	J	OM LUBERON 1	J	O. BARBENTANE 2
K	US BOUCHET 1	K	SC GADAGNE 2	K	SO VELLERON 2	K	O. MONTEUX 2
L	US CADEROUSSE 2	L	SC MONTFAVET 1	L	SUD LUBERON 2	L	
M	US LAPALUD 2	M	SDE MAILLANE 2	M	US LE THOR 2	M	US TOUR AIGUES 2
N	US ORANGE GRES 2	N	US LE PONTET 2	N	US PLAN D'ORGON 1	N	US AVIGNON 2
O	US VALREAS 1	O	US LE PONTET 3	O	US ST SATURNIN 1	O	

NIVEAU 4

POULE 9		POULE 10		POULE 11		POULE 12	
A	FC NYONS 1	A	ACS MORIERES 3	A	CFC AVIGNON 4	A	ARC CAVAILLON 3
B	ETOILE AUBUNE 3	B	ESP. PERNES 3	B	CO CABANNES 1	B	ARC CAVAILLON 4
C	FC DENTELLES 4	C	EMAF LES ANGLES 4	C	ENT. ST JEAN GRES 3	C	BC ISLE 3
D	FC VENTOUX SUD 3	D	ESP. SORGUES 4	D	ESP. MOURIES 2	D	ESP. GORDES 1
E	FC VENTOUX SUD 4	E	SC JONQUIERES 2	E	ESVB MAUSSANE 2	E	FA VAL DURANCE 2
F	JS COMTAT VENAISSIN 2	F	FC VILLENEUVE 3	F	FA CHATEAURENARD 2	F	FC CALAVON 4
G	MONDRAGON MORNAS 2	G	FC VILLENEUVE 4	G	FA CHATEAURENARD 3	G	FC CHEVAL BLANC 3
H	O. VAISON 2	H	O. MONTEUX 4	H	FC AVIGNON OUEST 3	H	PAYS D'APT 2
I	RG MALAUCENE 2	I	O. EYRAGUES 2	I	FC MOLLEGES 2	I	SOC VILLELAURE 1
J	SC CAROMB 1	J	SC ALTHEN	J	FC TARASCON 1	J	SUD LUBERON 3
K	FC VILLENEUVE 2	K	SC MONTFAVET 2	K	O. BARBENTANE 3	K	US PLAN D'ORGON 2
L	SO VELLERON 3	L	SC JONQUIERES 3	L	O. NOVES 2	L	US TOUR AIGUES 3
M		M	US LE PONTET 4	M	ST ETIENNE DU GRES 1	M	USR PERTUIS 2
N	US AUTRE PROVENCE 2	N	US ST SATURNIN 2	N	US AVIGNON 3	N	USR PERTUIS 3
O	US ST DIDIER 2	O	O. MONTEUX 5	O	US AVIGNON 4	O	

GRILLE DES RENCONTRES 2EME PHASE

La feuille de match est à télécharger sur le site du District, rubrique « DOCUMENTS » puis « INFOS PRATIQUES » et « FOOTBALL ANIMATION ».

Cette grille vous permettra de rencontrer toutes les équipes de votre Poule 1 fois. Si la lettre qui reçoit est EXEMPT, c'est la lettre suivante dans le tableau qui recevra.

4^{ème} Journée 27/04/2019	Chez A avec F et I	Chez E avec B et K	Chez D avec M et C	Chez J avec H et O	Chez G avec L et N
5^{ème} Journée 11/05/2019	Chez L avec O et A	Chez H avec N et B	Chez C avec G et J	Chez F avec D et E	Chez M avec I et K
6^{ème} Journée 18/05/2019	Chez K avec N et A	Chez B avec D et J	Chez O avec F et C	Chez G avec H et I	Chez L avec M et E
7^{ème} Journée 25/05/2019	Chez A avec D et G	Chez B avec I et O	Chez N avec C et E	Chez J avec K et L	Chez F avec H et M

CHALLENGE DEPARTEMENTAL

EQUIPES QUALIFIEES POUR LE CHALLENGE DEPARTEMENTAL DU 4 MAI A VAISON LA ROMAINE

LE PONTET GRAND AVIGNON US – MONTEUXO. – VEDENE AC – CADEROUSSE US – PIOLENC AS – VENTOUX SUD -
VILLENEUVE FC – AVIGNON US - CALAVON FC – LE THOR US – TOUR D'AIGUES US – MAILLANE SDE – VELLERON SO -
AVIGNON AC – ISLE BC – PLAN D'ORGON US

CATEGORIE U8-U9

FEUILLES DE MATCHS NON REÇUES DE LA PHASE 2

Journée 1 du 26/01/19 :

Poule 1 : VAISON O.1
Poule 3 : SC JONQUIERES
Poule 5: O ST ANDIOL (manque les feuilles
des licenciés par équipes)
Poule 12: US LAPALUD
Poule 16 : ESP SORGUES

Journée 2 du 02/03/19 :

Poule 19 : ARC CAVAILLON

Journée 3 du 16/3/19 :

Poule 1 : JS VISAN
Poule 5 : ENT.GRAVESON
Poule 8 : ESVB MAUSSANE
Poule 10 : ESP GORDES
Poule 19 : ARC CAVAILLON
Poule 20 : USR PERTUIS

Journée 4 du 30/3/19.

Poule 1 : RC PROVENCE 3
Poule 2 : JS COMTAT VENAISSIN 3
Poule 19 : BC ISLE 3
Poule 21 : FC ORANGE 3
Poule 22 : US ORANGE GRES
Poule 25 : US AVIGNON 3

Calendrier Prévisionnel U8-U9
Saison 2018/2019

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
22/9	Rentrée du Foot	26/1	Phase 2 Plateau 1 chez A
29/9		2/2	
6/10	Plateau 1 chez A	9/2	
13/10		16/2	
20/10		23/2	
27/10		2/3	Plateau 2 chez B
3/11		9/3	
10/11	Plateau 2 chez B	16/3	Plateau 3 chez C
17/11		23/3	
24/11	Plateau 3 chez C	30/3	Plateau 4 chez D
1/12		6/4	
8/12	Plateau 4 chez D	13/4	
15/12		20/4	
22/12		27/4	Plateau 5 chez E
29/12		4/5	
5/1		11/5	Rattrapages
12/1	Plateau 5 chez E	18/5	
19/1		25/5	Journée Nationale des Débutants

POULES U8/U9 PHASE 2

POULE 1

A	
B	AUTRE PROVENCE US 1
C	VISAN JS 1
D	R.C PROVENCE 3
E	VALREAS US 1
F	
G	AUTRE PROVENCE US 2
H	VISAN JS 2
I	R.C PROVENCE 4
J	VISAN JS 3

POULE 2

A	PIOLENC AS 1
B	BOLLENE RCB 1
C	R.C PROVENCE 1
D	COMTAT VENAISSIN JS 3
E	PIOLENC AS 2
F	BOLLENE RCB 2
G	R.C PROVENCE 2
H	PIOLENC AS 3
I	BOLLENE RCB 3
J	

POULE 3

A	JONQUIERES SC 1
B	MALAUCENE RG 1
C	E.AUBUNE 2
D	CARPENTRAS F.C. 2
E	CAROMB SC 1
F	JONQUIERES SC 2
G	MALAUCENE RG 2
H	E.AUBUNE 3
I	CARPENTRAS F.C. 3
J	JONQUIERES SC 3

POULE 4

A	ENTRAIGUES FC 1
B	SARRIANS COM 2
C	BEDARRIDES AS 1
D	VEDENE AC 3
E	ALTHEN SC 1
F	CADEROUSSE US 1
G	ENTRAIGUES FC 2
H	SARRIANS COM 3
I	BEDARRIDES AS 2
J	VEDENE AC 4

POULE 5

A	ST ANDIOL O. 1
B	BOULBON ES 1
C	GRAVESON ENT 1
D	ROGNONAS SC 1
E	
F	
G	ST ANDIOL O. 2
H	BOULBON ES 2
I	
J	

POULE 6

A	LES ANGLES EMAF 1
B	AVIGNON OUEST F.C 1
C	MONTFAVET SC 1
D	LES ANGLES EMAF 2
E	MONTFAVET SC 2
F	AVIGNON OUEST F.C 2
G	LES ANGLES EMAF 3
H	AVIGNON OUEST F.C 3
I	
J	

POULE 7

A	PLAN D'ORGON 1
B	CHEVAL BLANC FC 1
C	MOLLEGES FC 1
D	PLAN D'ORGON 2
E	CHEVAL BLANC FC 2
F	PLAN D'ORGON 3
G	CHEVAL BLANC FC 3
H	OPPEDE MAUBEC 1
I	
J	

POULE 8

A	ST JEAN GRES FONTV. 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ESVB 1
D	VAL DURANCE FA 1
E	MOURIES ENT. 1
F	ST JEAN GRES FONTV. 2
G	AUREILLE FC 2
H	MAUSSANE ESVB 2
I	VAL DURANCE FA 2
J	MOURIES ENT. 2

POULE 9

A	ST SAT AVIGNON US 1
B	LE THOR U.S 1
C	CAUMONT F.C 2
D	LES VIGNERES FC 1
E	ST SAT AVIGNON US 2
F	LE THOR U.S 2
G	CAUMONT F.C 3
H	ST SAT AVIGNON US 3
I	
J	

POULE 10

A	GOULT ROUSSILLON 1
B	PAYS D'APT 1
C	GORDES ESP. 1
D	BONNIEUX LACOSTE ASJ 1
E	GOULT ROUSSILLON 2
F	PAYS D'APT 2
G	BONNIEUX LACOSTE ASJ 2
H	GOULT ROUSSILLON 3
I	PAYS D'APT 3
J	PAYS D'APT 4

POULE 11

A	VILLELAURE SOC 1
B	SUD LUBERON ENT. S. 1
C	FOOTBALL CADENET LUB 1
D	
E	ET.S.CUCURON 1
F	VILLELAURE SOC 2
G	SUD LUBERON ENT. S. 2
H	FOOTBALL CADENET LUB 2
I	
J	

POULES U9

POULE 12

A	LAPALUD US 1
B	COMTAT VENAISSIN JS 1
C	GJ MONDRAGON MORNAS 1
D	CAMARET AS 1
E	LAPALUD US 2
F	COMTAT VENAISSIN JS 2
G	GJ MONDRAGON MORNAS 2
H	CAMARET AS 2
I	
J	

POULE 13

A	CARPENTRAS F.C. 1
B	E.AUBUNE 1
C	SARRIANS COM 1
D	DENTELLES FC 1
E	COURTHEZON SC 1
F	ORANGE FC 1
G	ORANGE GRES US 1
H	DENTELLES FC 2
I	ORANGE FC 2
J	ORANGE GRES US 2

POULE 14

A	VENTOUX SUD FC M/B 1
B	MONTEUX O. 1
C	ST DIDIER US 1
D	PERNES ESP 3
E	VENTOUX SUD FC M/B 2
F	MONTEUX O. 2
G	ST DIDIER US 2
H	PERNES ESP 4
I	VENTOUX SUD FC M/B 3
J	

POULE 15

A	PERNES ESP 1
B	VEDENE AC 1
C	AVENIR CLUB AVIGNON 1
D	MORIERES ACS 1
E	CAUMONT F.C 1
F	PERNES ESP 2
G	VEDENE AC 2
H	AVENIR CLUB AVIGNON 2
I	MORIERES ACS 2
J	ST REMY AS 1

POULE 16

A	SORGUES ESP 1
B	LE PONTET US 1
C	ST REMY AS 2
D	VILLENEUVE FC 1
E	SORGUES ESP 2
F	LE PONTET US 2
G	ST REMY AS 3
H	VILLENEUVE FC 2
I	SORGUES ESP 3
J	LE PONTET US 3

POULE 17

A	AVIGNON CFC 1
B	
C	AVIGNON US 1
D	AVENIR CLUB AVIGNON 3
E	GADAGNE SC 1
F	AVIGNON CFC 2
G	AVIGNON US 2
H	AVENIR CLUB AVIGNON 4
I	GADAGNE SC 2
J	AVIGNON CFC 3

POULE 18

A	BARBENTANE O. 1
B	MAILLANE SDE 1
C	NOVES O. 1
D	C. O. CABANNAIS 1
E	CHATEAURENARD FA 1
F	TARASCON FC 1
G	BARBENTANE O. 2
H	MAILLANE SDE 2
I	NOVES O. 2
J	TARASCON FC 2

POULE 19

A	ISLE BC 1
B	VELLERON SO 1
C	CAVAILLON ARC 1
D	EYRAGUES O. 1
E	
F	ISLE BC 2
G	VELLERON SO 2
H	CAVAILLON ARC 2
I	ISLE BC 3
J	

POULE 20

A	CALAVON FC 1
B	TOUR AIGUES US 1
C	PERTUIS USR 1
D	CALAVON FC 2
E	TOUR AIGUES US 2
F	PERTUIS USR 3
G	CALAVON FC 3
H	TOUR AIGUES US 3
I	
J	

POULES U8

POULE 21

A	GJ MONDRAGON MORNAS 3
B	CAMARET AS 3
C	LAPALUD US 3
D	ORANGE FC 3
E	NYONS FC 1
F	GJ MONDRAGON MORNAS 4
G	CAMARET AS 4
H	LAPALUD US 4
I	
J	

POULE 22

A	MONTEUX O. 4
B	COURTHEZON SC 2
C	DENTELLES FC 3
D	ORANGE GRES US 3
E	MONTEUX O. 5
F	COURTHEZON SC 3
G	DENTELLES FC 4
H	ORANGE GRES US 4
I	MONTEUX O. 6
J	COURTHEZON SC 4

POULE 23

A	AVENIR CLUB AVIGNON 5
B	VENTOUX SUD FC M/B 4
C	PERNES ESP 5
D	ST DIDIER US 3
E	PERNES ESP 6
F	VENTOUX SUD FC M/B 5
G	AVENIR CLUB AVIGNON 6
H	ST DIDIER US 4
I	VENTOUX SUD FC M/B 6
J	

POULE 24

A	LE PONTET US 4
B	GADAGNE SC 3
C	VILLENEUVE FC 3
D	SORGUES ESP 4
E	AVIGNON CFC 7
F	LE PONTET US 5
G	GADAGNE SC 4
H	VILLENEUVE FC 4
I	SORGUES ESP 5
J	SORGUES ESP 6

POULE 25

A	MORIERES ACS 3
B	AVIGNON CFC 4
C	MORIERES ACS 4
D	AVIGNON US 3
E	AVENIR CLUB AVIGNON 7
F	MORIERES ACS 5
G	AVIGNON CFC 5
H	AVIGNON US 4
I	AVENIR CLUB AVIGNON 8
J	AVIGNON CFC 6

POULE 26

A	BARBENTANE O. 3
B	MAILLANE SDE 3
C	NOVES O. 3
D	CO CABANNES 2
E	CHATEAURENARD FA 2
F	TARASCON FC 3
G	BARBENTANE O. 4
H	MAILLANE SDE 4
I	NOVES O. 4
J	CHATEAURENARD FA 3
K	C. O. CABANNAIS 3

POULE 27

A	CAVAILLON ARC 3
B	ISLE BC 4
C	VELLERON SO 3
D	CAUMONT FC 4
E	EYRAGUES O. 2
F	
G	VAL DURANCE FA 3
H	VELLERON SO 4
I	CAVAILLON ARC 4
J	ISLE BC 5

POULE 28

A	CHEVAL BLANC FC 4
B	CALAVON FC 4
C	TOUR AIGUES US 4
D	PERTUIS USR 2
E	CALAVON FC 5
F	TOUR AIGUES US 5
G	PERTUIS USR 4
H	CALAVON FC 6
I	TOUR AIGUES US 6
J	TOUR AIGUES US 7

CATEGORIE U6/U7

Calendrier Prévisionnel U6-U7 Saison 2018/2019

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
29/9	Rentrée du Foot	26/1	
6/10		2/2	Phase 2 Plateau 1 chez A
13/10	Plateau 1 chez A	9/2	
20/10		16/2	
27/10		23/2	
3/11		2/3	
10/11		9/3	Plateau 2 chez B
17/11	Plateau 2 chez B	16/3	
24/11		23/3	Plateau 3 chez C

1/12	Plateau 3 chez C	30/3	
8/12		6/4	Plateau 4 chez D
15/12	Plateau 4 chez D	13/4	
22/12		20/4	
29/12		27/4	
5/1		4/5	Plateau 5 chez E
12/1		11/5	
19/1	Plateau 5 chez E	18/5	Journée Nationale des Débutants

FEUILLES DE MATCHS NON REÇUES DE LA PHASE 2

Journée 1 du 9/2/19 :

Poule 8 : AS SAHUNE
Poule 10 : US CADEROUSSE
Poule 12 : SC GADAGNE
Poule 14 : ENT GRAVESON
Poule 17 : ENT. MOURIES

Journée 2 du 9/3/19 :

Poule 9 : GJ MONDRAGON MORNAS

Journée 3 du 23/3/19.

Poule 4 : USR PERTUIS
Poule 8 : US VALREAS
Poule 17 : ESVB MAUSSANE 1

PHASE 2 POULES U7

POULE 1

A	LAPALUD US 1
B	CAMARET AS 1
C	JONQUIERES SC 1
D	COURTHEZON SC 1
E	MALAUCENE RG 1
F	MONTEUX O. 1
G	CAMARET AS 2
H	COURTHEZON SC 2
I	CAMARET AS 3
J	MONTEUX O. 2

POULE 2

A	MORIERES ACS 1
B	PERNES ESP 1
C	SORGUES ESP 1
D	VEDENE AC 1
E	MORIERES ACS 2
F	PERNES ESP 2
G	SORGUES ESP 2
H	VEDENE AC 2
I	MONTEUX O. 3
J	SORGUES ESP 3

POULE 3

A	LE PONTET US 1
B	CAUMONT F.C 1
C	AVIGNON CFC 1
D	AVENIR CLUB AVIGNON 1
E	AVIGNON OUEST F.C 1
F	LE PONTET US 2
G	ISLE BC 1
H	AVIGNON CFC 2
I	AVENIR CLUB AVIGNON 2
J	AVIGNON OUEST F.C 2
K	ISLE BC 2

POULE 4

A	TOUR AIGUES US 1
B	CAVAILLON ARC 1
C	PERTUIS USR 1
D	ESP. GORDES
E	CALAVON FC 1
F	TOUR AIGUES US 2
G	CAVAILLON ARC 2
H	PERTUIS USR 2
I	CALAVON FC 2
J	TOUR AIGUES US 3

POULES U6

POULE 5

A	CAMARET AS 3
B	LAPALUD US 3
C	DENTELLES FC 2
D	JONQUIERES SC 2

POULE 6

A	CAUMONT F.C 2
B	LE PONTET US 3
C	AVENIR CLUB AVIGNON 3
D	MORIERES ACS 3

POULE 7

A	CAVAILLON ARC 3
B	TOUR AIGUES US 4
C	CALAVON FC 3
D	PERTUIS USR 3

E	BEDARRIDES AS 2
F	SORGUES ESP 4
G	
H	LAPALUD US 2
I	CAMARET AS 4
J	SORGUES ESP 5

E	AVIGNON CFC 3
F	ISLE BC 3
G	LE PONTET US 4
H	MORIERES ACS 4
I	AVIGNON CFC 4
J	PERNES ESP 3

E	CAVAILLON ARC 4
F	TOUR AIGUES US 5
G	CALAVON FC 4
H	PERTUIS USR 4
I	TOUR AIGUES US 6
J	

POULES U6/U7

POULE 8

A	SAHUNE AS 1
B	NYONS FC 1
C	VALREAS US 1
D	VISAN JS 1
E	VAISON O. 1
F	AUTRE PROVENCE U.S 1
G	VAISON O. 2
H	
I	
J	

POULE 9

A	BOLLENE RCB 1
B	GJ MONDRAGON MORNAS 1
C	R.C PROVENCE 1
D	COMTAT VENAISSIN JS 1
E	DENTELLES FC 1
F	PIOLENC AS 1
G	BOLLENE RCB 2
H	GJ MONDRAGON MORNAS 2
I	R.C PROVENCE 2
J	PIOLENC AS 2

POULE 10

A	CADEROUSSE US 1
B	ORANGE FC 1
C	ORANGE GRES US 1
D	CADEROUSSE US 2
E	ORANGE FC 2
F	ORANGE GRES US 2
G	CADEROUSSE US 3
H	ORANGE FC 3
I	ORANGE GRES US 3
J	

POULE 11

A	VILLENEUVE FC 1
B	LES ANGLES EMAF 1
C	MONTFAVET SC 1
D	AVIGNON US 1
E	U.S BARTHELASSE 1
F	VILLENEUVE FC 2
G	LES ANGLES EMAF 2
H	MONTFAVET SC 2
I	AVIGNON US 2
J	AVIGNON US 3

POULE 12

A	GADAGNE SC 1
B	ST SAT AVIGNON US 1
C	LE THOR U.S 1
D	VELLERON SO 1
E	ENTRAIGUES FC 1
F	ALTHEN SC 1
G	BEDARRIDES AS 1
H	ST DIDIER US 1
I	GADAGNE SC 2
J	VELLERON SO 2

POULE 13

A	VENTOUX SUD FC M/B 1
B	CARPENTRAS F.C. 1
C	E.AUBUNE 1
D	SARRIANS COM 1
E	CAROMB SC 1
F	MALAUCENE RG 2
G	VENTOUX SUD FC M/B 2
H	CARPENTRAS F.C. 2
I	E.AUBUNE 2
J	VENTOUX SUD FC M/B 3

POULE 14

A	GRAVESON ENT 1
B	CHATEAURENARD FA 1
C	ROGNONAS SC 1
D	BARBENTANE O. 1
E	GRAVESON ENT 2
F	CHATEAURENARD FA 2
G	BARBENTANE O. 2
H	GRAVESON ENT 3
I	CHATEAURENARD FA 3
J	BARBENTANE O. 3

POULE 15

A	PLAN D'ORGON 1
B	MOLLEGES FC 1
C	ST ANDIOL O. 1
D	CO CABANNAIS 1
E	NOVES O. 1
F	EYRAGUES O. 1
G	PLAN D'ORGON 2
H	CO CABANNAIS 2
I	NOVES O. 2
J	FA VAL DURANCE 1

POULE 16

A	TARASCON FC 1
B	ST JEAN GRES FONTV. 1
C	MAILLANE SDE 1
D	TARASCON FC 2
E	ST JEAN GRES FONTV. 2
F	MAILLANE SDE 2
G	TARASCON FC 3
H	ST JEAN GRES FONTV. 3
I	
J	

POULE 17

A	MOURIES ENT 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ES 1
D	ST REMY AS 1
E	EYGALIERES US 1
F	ST JEAN GRES FONTV. 4
G	MOURIES ENT 2
H	ST REMY AS 2
I	ST JEAN GRES FONTV. 5
J	

POULE 18

A	VILLELAURE SOC 1
B	CADENET LUBERON 1
C	CUCURON ES 1
D	SUD LUBERON ENT. S. 1
E	CHEVAL BLANC FC 1
F	AV.GOULT ROUSSILLON 1
G	SUD LUBERON ENT. S. 2
H	CHEVAL BLANC FC 2
I	CHEVAL BLANC FC 3
J	

COMMISSION TECHNIQUE

**DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS,
Saison 2018/2019**

**Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 - 4 ou
Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 - U11 - U13 - U15 - U19 - Séniors - GB**

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.
Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

RENSEIGNEMENTS

Auprès du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)
 District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL **Clos des bastides – Chemin Bel Air – C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex**
 Tel : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03 – Mail : secrétariat@grandvaucluse.fff.fr

INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» ➡ «Formations de cadres» ➡ «Inscriptions»

	Module GB Découverte Ou CFF4 ...	C.F.F.1 ou Module U9 ou Module U11	C.F.F.2 ou Module U13 ou Module U15	C.F.F.3 ou Module U17/U19 ou Module SENIOR
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	NB : l'entrée en formation est libre. Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	Date décalée dans le temps : Le candidat devra se présenter en justifiant de 5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l'attestation complète du certificat demandé). Ex : Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

PLANNING FORMATIONS de CADRES 2018-2019

Dates	COÛT FORMULE	Type de Formation	Lieux	Objectifs des formations	Conditions d'inscription (dès la mise en ligne des formations sur Internet)
6.7.9.10 Mai 2019	160 euros ½ Pension	CFF2 2 x 2 jours	Secteur centre	<p>Module U7 Catégories : U6 et U7 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance de découverte au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini</p> <p>Module U9 Catégories : U8 et U9 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance d'éveil au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini</p> <p>Module U11 Catégorie : U10 et U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U11 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.</p> <p>CFF1 Catégories : U9 à U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour les catégories du foot d'animation, d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans les catégories d'âge concernées.</p> <p>Module U13 Catégorie : U13 (11/12 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U13 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.</p> <p>Module U15 Catégorie : U 15 (13/14 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U15 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.</p> <p>CFF2 Catégories : U13 à U15 (11 ans à 14 ans) Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre de la préformation D'entraîner des groupes de jeunes</p>	<p>Module U7 Etre âgé de 18 ans Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District</p> <p>Module U9 Etre âgé de 15 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District</p> <p>Modules U11/U13/U15/ CFF1/CFF2/CFF3/ GB découverte Etre âgé de 16 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District</p> <p>Cliquez Onglet FORMATION Puis Inscriptions</p> <p>Choisir ensuite la formule désirée :</p> <p>-Module 32h pour un CFF, -Module 16h pour une catégorie précise, -Module complémentaire pour U7, -Module GB découverte.</p> <p>Pensez à notifier le mail du</p>

				D'assumer le rôle de responsable de la catégorie CFF3 Catégories : U17.U19 à Séniors Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre du foot de formation et séniors D'entraîner des groupes d'adultes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	candidat à la formation au moment de l'inscription
--	--	--	--	---	---

Certifications prévues dans le Grand Vaucluse : 16 Novembre 2018 - 01 Mars 2019 - 17 Mai 2019

INFO PRATIQUE

LICENCE(S) « EDUCATEURS »

Vous avez la possibilité de demander une licence « spécifique » pour vos éducateurs en début de saison. Vous pourrez cocher la case sur le bordereau de demande pour la licence correspondant à :

- **ANIMATEUR FEDERAL** (attestations de modules),
- **EDUCATEUR FEDERAL ou TECHNIQUE REGIONAL ou TECHNIQUE NATIONAL** (diplômes reconnus).

ANIMATEUR FÉDÉRAL *	EDUCATEUR FÉDÉRAL	TECHNIQUE RÉGIONAL	TECHNIQUE NATIONAL
- module U9 et/ou U11 - module U13 et/ou U15 - module U17.19 et/ou Séniors - module Gardien de but - module Beach Soccer - module U6/U7 - module handicap - module Futsal	- initiateur 1 - initiateur 2 - animateur sénior - C.F.F 1, C.F.F 2 ou C.F.F 3 Certifié	- BEES 1 - Brevet de Moniteur de Football (BMF) - Brevet d'Entraîneur Football (BEF)	Diplôme d'Entraîneur de Football (DEF) - Diplôme d'Entraîneur Supérieur (DES)

« LES ESPOIRS DU FOOTBALL »

Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'Evaluation, l'Observation, la Détection, le Perfectionnement et la Sélection pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

Catégories concernées :

Garçons : U13 /U14 /U15/ U16,

Filles : U13 /U14 /U15.

Objectifs de l'opération :

DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER

- Permettre la promotion des jeunes joueurs(es), de tous(tes) les jeunes joueurs(es),
- Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) (*émulation, évaluation, ...*),
- Renforcer le niveau technique,
- Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
- Renforcer les qualités psychologiques (*comportement, compétitivité, ...*),
- Favoriser la préparation de l'élite départementale (*vers l'élite régionale, puis nationale*),
- Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau, (*Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau*).

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS

Lien

- Planning des DÉTECTIONS Garçons
- Planning des DÉTECTIONS Filles
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13.
- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.

OPERATION « Les ESPOIRS du FOOTBALL » GARCONS (U13-U14)

OPERATION DE DÉTECTIONS GARCONS (U15-U16)

Détection / Accompagnement / Perfectionnement / Évaluation / Sélection 2018/2019

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueurs des catégories U13 à U16 dans le cadre du P.P.F. (Plan de Formation Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Évaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1 ^{ère} Phase	2 ^{ème} Phase	3 ^{ème} Phase
U13 12 ans &	Détection dans les clubs <i>Propositions clubs + observations matchs</i>	Détection / Observation District (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 14 novembre 2018 28 novembre 2018	Détection / Observation Ligue (Convocation Ligue) <u>1^{er} Rassemblement Stages Interdépartementaux :</u> Stage 1

Pôle Espoirs	<i>Retour fiche au District avant le 18 Octobre 2018</i>	12 décembre 2018 09 janvier 2019 16 janvier 2019 23 janvier 2019 Retour liste Pôle Espoir : 28 janvier 2019 <u>Dates CPS :</u> 27 février - 03 avril 2019 15 mai - 12 juin 2019	18/19 Février 2019 Stage 2 20/21 Février 2019 Stage 22/23 Février 2019 <u>2^{ème} rassemblement Journée Régionale :</u> Merc. 03 Avril 2019 <u>Stage Probatoire Pôle</u> Du 8 au 10 Mai 2018
---------------------	--	--	--

	1ère Phase	2ème Phase	3ème Phase
U14 13 ans	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs + observations matchs</i> <i>Retour fiche au District avant le : 23 Novembre 2019</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 22 et 23 Octobre 2018 (gpe n-1) 19 Décembre 2018 (gpe n-1) <u>Dates CPS :</u> 30 janvier 2019 20 mars 2019 24 avril 2019 29 mai 2019	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>CPS :</u> Mercredi 23, 24 et 25 Octobre 2018 Mercredi 09 et 16 Janvier 2019 <u>Rassemblement Régional :</u> Mercredi 06 Mars 2019 <u>Stage Ligue :</u> Du 16 au 18 Avril 2019 <u>Match Amical :</u> Mercredi 15 Mai 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> du 18 au 20 Juin 2019

OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES (U13 A U15)

Détection / Perfectionnement / Évaluation / Sélection

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueuses des catégories U13 à U15 dans le cadre du PPF (Plan de Performance Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Evaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1ère phase	2ème phase	3ème phase
U13 Filles (2006)	<u>Evaluation dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District avant le : 22 Octobre 2018</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 7 Novembre 2018 16 Janvier 2019 27 Mars 2019 15 Mai 2019	
U14 Filles (2005)	<u>Evaluation dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District avant le : 24 Septembre 2018</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 10 Octobre 2018 12 Décembre 2018 3 Avril 2019 <u>Stage départemental</u> 19 et 20 Février 2019	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Stage Ligue :</u> 10 au 12 Avril 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> 18 au 20 Juin 2019
U15 Filles (2004)	<u>Evaluation dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District avant le : 10 Septembre 2018</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 26 Septembre 2018 17 Octobre 2018 21 Novembre 2018 <u>Stage départemental</u> 29 au 31 Octobre 2018 <u>Match Inter districts</u> 5 Décembre 2018	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Stage Ligue :</u> 3 au 5 Janvier 2019 12 au 14 Fév. 2019 <u>Matchs amicaux :</u> 6 Mars 2019 20 Mars 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> 16 au 19 Avril 2019

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 18 Avril 2019

Présents : MM. RIPPERT (Président), CAZEAUX, CORBIERE, BERTHELOT, STORCK, LECILLIER, LOPEZ.

ORDRE DU JOUR

Lecture et traitement des courriers reçus.

CORRESPONDANCES

MAIRIE DE VACQUEYRAS : Photos de mise en conformité des buts.

MAIRIE DE VALREAS : La Mairie nous confirme la non utilisation du Gymnase REBOUL pour la pratique du Futsal.

CHATEAUNEUF DE GADAGNE : A recontacter pour la prise de rendez-vous du contrôle du stade Annexe de la GALERE

COURRIERS DEPARTS

LIGUE MEDITERRANEE :

- Photos des vestiaires de JONQUIERES et de MAILLANE pour la CRTIS,
- Demande de classement du stade de PLAN D'ORGON à transmettre à la FFF,
- Demandes de classement des stades ASENSI 2 et 3 de MORIERES,

A L'ECOUTE DES CLUBS ET DES AMICALES

INFORMATION IMPORTANTE

Merci d'informer le District lorsque vos annonces sont pourvues

L'Amicale des Educateurs vous fait part de l'organisation d'un déplacement à Nîmes le Samedi 11 mai 2019 à 20h. Le déplacement se fera en co-voiturage. Le rendez vous vous sera communiqué, IL RESTE DES PLACES !!!

EDUCATEUR RECHERCHE CLUB

Ancien joueur professionnel je suis à la recherche d'un club sur le continent (Actuellement en CORSE).

Éducateur très motivé et passionné avec beaucoup d'expérience je souhaite m'investir dans un club avec un vrai projet.

Vous pouvez me contacter par mail ou par telephone:

Thierry PELLETIER - 06.25.83.17.05
Thierrypelletier2868@gmx.fr

Les clubs de MORNAS et MONDRAGON recherchent des U15 pour la saison prochaine

L'entente (SCOMM) recherche des jeunes dans la catégorie U15 (2005/2006) pour compléter ses équipes jeunes.

JOURNEES DE DETECTION

Mercredi 15 mai 2019 18h00 Stade Gabriel Menu
Mercredi 5 Juin 2019 18h00 Stade Gabriel Menu

Renseignements :

1. Jean-Luc Bouverat 06 32 35 64 16
2. Lucien Lafargue 06 85 71 87 73
3. Mickael Pio 06 01 02 64 66
4. Didier Salmon 06 73 01 99 11
5. Clément Aime 06 75 52 93 76



L'AMICALE DES EDUCATEURS DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE

ORGANISE UN DÉPLACEMENT À NICE



FRANCE - NORVEGE



LE MERCREDI 12 JUN A 21 H

Tarif Amicaliste : 30 € / NON AMICALISTE : 40 €

(Transport en bus, Entrée au stade, Casse-croute avec boissons)

Départ du Péage « Avignon nord »

Ouvert à tous les éducateurs et dirigeants ! Venez nombreux !!!

Inscriptions à : amicaleeducateurs84@gmail.com ou sur  aef84

Tél : 06.99.48.92.39 JC Voulet ou Rémy THIABAUD : 06.14.54.62.00

Règlement à Rémy THIABAUD 6 chemin du Tinel 84210 ST DIDIER

Ou au District Grand Vacluse.

(Pas de règlement, pas d'inscription)

REJOIGNEZ NOUS !

EN VUE D'ETOFFER SON STAFF POUR LA SAISON 2019/2020

L'USR PERTUIS RECRUTE
EDUCATEURS / EDUCATRICES DIPLÔME(E)S

TOUTES CATEGORIES

Contact 06 07 86 76 84

usrpertuis84@gmail.com

STADE BONNAUD, 84120 PERTUIS



usrpertuis.fr

#sangbleuetblanc



18
19